

CACES® R482 : ENGIN DE CHANTIER

Code :

**CACES
R482**

Durée de la formation :

5 jours soit 35 heures

Public concerné :

**Personnel souhaitant
acquérir la formation
recyclage CACES® R482.**

Catégories visées :

**Catégorie au choix :
A ou B1 ou C1 ou C2 ou D
ou F ou G**

Pré requis :

- Etre âgé de 18 ans
- Maîtriser la langue française
- Posséder une aptitude médicale

Nombre de participants :

**Théorique : 12 personnes
au maximum**

**Pratique+ Examen : 6
personnes au maximum**

Lieux :

**Institut Formelec
23 rue Alfred Lumière Jarry
97122 Baie Mahault
et / ou sur site client**

**Tarifs-délais et
conditions d'accès
contacter :**

**Mme BAJAZET Stelly
0590 38 28 06**

**Tout au long de la
formation, les normes
d'hygiène et de sécurité
seront abordées.**

*Les participants devront être
équipés d'une tenue de travail,
chaussures de sécurité, gants,
harnais et casque.*

Contact :

**INSTITUT
FORMELEC**

Tel : 0590 38 28 06

Fax : 0590 38 67 49

Mail : info@formelec.fr

**Planning et informations
complémentaires disponibles
sur notre site internet
Site internet : www.Formelec.fr**

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un engin de chantier
- Utiliser un engin de chantier dans les conditions optimales de sécurité
- Appliquer les consignes de sécurité en vigueur en entreprise et sur la voie publique, en respectant une marge de productivité
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
- Conduire en sécurité les engins de chantier de la ou les catégories validées après réussite aux tests.
- Maîtriser la conduite des engins d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

Contenu :

FORMATION THEORIQUE

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

FORMATION PRATIQUE

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

TESTS CACES® : Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Méthodes pédagogiques :

- Interactive et participative
- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation
- Exercices pratiques

Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs :

- Contrôle des connaissances par un test théorique
- Vérification des aptitudes par un examen de conduite.

Formalisation à l'issue de la formation :

- Délivrance d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints.
- La validation des connaissances et des aptitudes à la conduite en sécurité donne lieu à la délivrance du Certificat d'Aptitude à la